SWISSGAS
RAPPORT DE GESTION
2024

COLLABORATION DE HAUT VOL.

SWISSGAS

SWISSGAS EN BREF

Swissgas et les quatre sociétés régionales Erdgas Ostschweiz (EGO), Gasverbund Mittelland (GVM), Gaznat et Erdgas Zentralschweiz (EGZ) contribuent de manière significative à l'approvisionnement de la Suisse en gaz* en tant que partie intégrante de l'économie gazière suisse.

Swissgas s'est positionnée en tant que société de réseau d'importance nationale avec ses propres installations à haute pression, se concentrant sur ses compétences principales en exploitation de réseau et transport, y compris le transit, ainsi que sur les tâches liées à la OCAR (www.ksdl-erdgas.ch) qui lui est affiliée. L'exercice 2024 a été la première année complète sans activités d'approvisionnement dans le cadre de contrats à long terme depuis la création de Swissgas.

Un défi particulier a été les inondations de juin 2024 dans le Valais, particulièrement sur le plan opérationnel. Grâce à une collaboration étroite avec les sociétés régionales et sous la direction de Swissgas, l'exploitation du gazoduc de la vallée du Rhône a pu être rétablie en un temps record, assurant ainsi l'approvisionnement du canton du Valais et de la Suisse occidentale pour l'hiver 2024/2025.

Les mesures visant à améliorer la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux, ont été renforcées et développées en cours de l'année. Swissgas, en collaboration avec l'industrie du gaz, a été mandatée par la Confédération pour mettre en œuvre l'accord de solidarité signé le 19 mars 2024 entre l'Allemagne, l'Italie et la Suisse.

Le processus stratégique entamé se poursuit et devrait être terminé d'ici la fin de l'année 2025.

En outre, Swissgas continue à représenter les intérêts des opérateurs de réseaux à haute pression en Suisse et à l'étranger.

***Gaz** (gaz naturel et, dans une proportion croissante, également biogaz, gaz synthétiques et autres gaz neutres pour le climat).

8002 Zurich, Grütlistrasse 44
Fondée le 7 avril 1971
Exercice comptable du 01.01 au 31.12
www.swissgas.ch

IMPREMER

Swissgas
Société anonyme suisse pour le gaz naturel
Grütlistrasse 44, 8002 Zurich
Tél. : +41 44 288 34 00
administration@swissgas.ch
swissgas.ch

Concept / Design
Marion Delhees, lookinglately

Photographie
Katharina Lütscher (Intretien)
Martin S. Kalbermatten, Carlo Vitellaro,
David Yerly (Intempéries en Valais)

Texte
Martin S. Kalbermatten, Brigue, responsable du ressort Réseau Sud (Intempéries en Valais)

Traduction
Semantis Translation SA, Swissgas AG

Front : Travaux de nuit sur le pont routier à Chippis pendant la crue (Intempéries en Valais)

ACTIONNARIAT DE SWISSGAS

16%
Association Suisse de l'Industrie Gazière

26%
Gaznat SA

26%
Erdgas Ostschweiz AG

6%
Erdgas Zentralschweiz AG

26%
Gasverbund Mittelland AG

PARTICIPATIONS / INVESTISSEMENTS

5,26%
Swiss Gas Invest AG, Vevey

100%
Swissgas Stockage SA, Zurich
(analyses, vérifications en matière de stockage de gaz naturel et engagement dans ce domaine)

51%
Transitgas SA, Zurich
(exploitation et maintenance du gazoduc de Transitgas)

4,9%
FluxSwiss Sagl, Lugano
(exploitant de réseau)

Capital-actions CHF
60 Mio.

Quantité de gaz transportée par le réseau Swissgas
8,3 TWh

Quantité de gaz transitée
0,13 TWh

Produits nets des ventes et prestations CHF
33,7 Mio.

Somme du bilan CHF
231,6 Mio.

Investissement réseau (cumulés) CHF
364,0 Mio.

Longueur totale du réseau
260 km

ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT ET LE CEO

Il y a un an, lors de l'assemblée générale, vous étiez nommé Président de Swissgas. Quels ont été pour vous les plus grands défis à relever ?

Stephan Marty : Ma première année comme Président de Swissgas a été fortement marquée par l'organisation de la succession au poste de CEO et l'élaboration de notre nouveau plan de route, dont la première phase, consistant à définir les principes de propriété, s'est révélée passionnante. Mettre sur pied notre stratégie a en outre été l'occasion de recueillir les attentes et les demandes de nos actionnaires, de les concilier et de les intégrer à notre plan de route. Avec le recul, je suis très satisfait de la manière dont les choses se sont déroulées.

Autre défi de taille à peine j'étais entré en fonction : gérer la situation de crise engendrée par les inondations et les dégâts causés à notre conduite de la vallée du Rhône en Valais. J'ai cependant été ravi de voir la forte implication de notre personnel à ce moment crucial.

Swissgas a-t-elle été fortement touchée par les crues de l'été 2024 ?

Ruedi Rohrbach : Oui, notre équipe a été fortement sollicitée l'été passé en raison des crues répétées, très dangereuses de par leur ampleur exceptionnelle. Notre conduite à haute pression de la vallée du Rhône a été touchée en Valais, notamment dans le Valais-central, près de Chippis, ainsi que dans le Haut-Valais, près de Mörel. Nous avons donc temporairement mis les tronçons concernés hors service, puis fait baisser la pression. Malgré ces événements, l'approvisionnement en gaz n'a jamais été menacé.

Dès que s'est profilé le risque d'inondation, nombre de nos collaborateurs et collaboratrices du secteur Gestion des actifs ont été placés en état d'alerte permanent ou bien ont dû organiser des services de piquet. Ils ont ainsi suivi en continu l'évolution de la situation et fait en sorte de limiter l'ampleur des dommages, deux tâches nécessitant de collaborer étroitement avec les autorités, les organisations d'intervention d'urgence et les exploitants de réseaux voisins. Nous avons su maîtriser la situation et agir de manière très rapide et constructive, ce qui a permis de trouver une solution viable pour remédier aux conséquences de ces événements dangereux. Je tiens donc à remercier tout particulièrement les membres du personnel, qui ont su relever leurs manches et s'engager activement pour faire face à la situation.

Le présent rapport annuel tourne principalement autour des inondations de l'été 2024.

Fin 2024, le Conseil fédéral a présenté la stratégie nationale en matière d'hydrogène. Qu'implique cette dernière pour Swissgas ?

Stephan Marty : Le Conseil fédéral considère qu'il est fondamental de raccorder la Suisse au réseau européen de transport d'hydrogène et sait que le système de Transitgas joue ici un rôle clé. Il est conscient qu'une telle stratégie demande de gros investissements dans l'infrastructure et se dit prêt à endosser financièrement les éventuels risques encourus.

Swissgas est heureuse de constater que le Conseil fédéral considère les nouvelles technologies et sources d'énergie, telles que l'hydrogène, comme essentielles pour l'approvisionnement en énergies renouvelables. Elles sont de plus appelées à jouer à l'avenir un rôle prépondérant pour les gestionnaires de réseau de transport comme Swissgas. Compte tenu de l'infrastructure de Swissgas et de sa valeur intrinsèque alors que les ventes de gaz naturel chutent, les nouvelles technologies et sources d'énergie se posent de fait comme les clés du succès.

Malheureusement, transformer complètement le réseau actuel coûte extrêmement cher. C'est pourquoi, au-delà de la faisabilité technique et de la garantie de la sécurité d'approvisionnement, il est également essentiel de penser à la rentabilité d'un tel projet. Swissgas salue dès lors le fait que la Confédération se penche sur l'idée d'endosser financièrement le risque que celui-ci comporte. Pour inciter les acteurs concernés à investir et pour s'assurer de répartir équitablement les risques entre la Confédération et le secteur, il est nécessaire de mettre en place un cadre législatif solide.

La stratégie sur l'hydrogène du Conseil fédéral nous ouvre de nouvelles perspectives et nous aide à mettre en œuvre notre stratégie visant à rendre l'approvisionnement en gaz plus respectueux de l'environnement. Le rôle futur de Swissgas dans l'approvisionnement énergétique de la Suisse sera ici déterminant.

Selon vous, quelles sont les perspectives de développement qui s'offrent à Swissgas ?

Ruedi Rohrbach : Je suis convaincu qu'il nous faudra, à l'avenir, nous atteler de plus en plus à des tâches d'envergure suprarégionale coordonnées à l'échelle nationale, de manière à transformer fondamentalement l'approvisionnement en énergie de la Suisse tout en respectant la volonté des acteurs politiques. Je veux parler ici non seulement de l'emploi que nous ferons de l'infrastructure gazière à haute pression helvétique, qu'il faudra adapter et étendre pour les gaz renouvelables (notamment l'hydrogène), mais aussi de toutes les questions ayant trait au raccordement de notre réseau national et à la défense commune de nos intérêts vis-à-vis de nos puissants partenaires étrangers.

Swissgas pourrait dès lors assumer de nouvelles tâches et jouer des rôles dépassant ceux qu'elle remplit déjà aujourd'hui, notamment en tant que plateforme de coordination des exploitants suisses d'installations de gaz naturel à haute pression. Dans un contexte d'incertitudes croissantes en matière d'approvisionnement sur les marchés énergétiques mondiaux et européens, des missions supplémentaires – tant exécutives que de coordination – pourraient également être envisagées, à l'image de l'accord de solidarité sur le gaz.

LE PRÉSIDENT STEPHAN MARTY ET LE CEO RUEDI ROHRBACH

Quels sont les enseignements que vous tirez du premier exercice complet en qualité de société dissociée ?

Stephan Marty : Le personnel de Swissgas a su mener à bien le processus complexe de dissociation, et tout semble aujourd'hui aller à merveille. J'ai tout particulièrement été impressionné par la nouvelle organisation mise en place dans le secteur Gestion des actifs, qui a brillé par son excellente gestion de la crise liée aux dommages survenus en Valais. Ces événements ont démontré l'importance d'une organisation coordonnant ses actions à l'échelle suprarégionale et adoptant une approche d'envergure nationale pour assurer l'approvisionnement en énergie de la Suisse, surtout au vu du contexte actuel particulièrement volatil. Or notre entreprise a tout ce qu'il faut pour remplir une telle mission, comme en témoigne l'attribution des rôles et des tâches dans le cadre de l'accord de solidarité conclu entre l'Allemagne, l'Italie et la Suisse.

Après avoir passé plus de vingt ans à la tête de Swissgas, quel est selon vous le secret de sa réussite ?

Ruedi Rohrbach : Pour moi, il est fondamental pour assurer le succès de l'entreprise de ne jamais perdre de vue les services et de collaborer pleinement avec les exploitants de réseaux régionaux. Il faut toujours veiller à générer une valeur ajoutée pour ces derniers et ne jamais se reposer sur ses lauriers. Au contraire, il faut sans cesse chercher à accroître cette valeur ajoutée.

Selon mon expérience, il est également essentiel de toujours se concentrer sur les activités à l'échelle suprarégionale, donc nationale. Une organisation comme Swissgas est conçue pour superviser et concilier les besoins et intérêts de chaque région tout en adoptant une vision et une approche d'envergure nationale, un défi permanent et véritablement exaltant pour une petite équipe bien rodée de spécialistes qui savent unir leurs forces.

Où en est Swissgas dans l'élaboration de sa stratégie ?

Stephan Marty : L'élaboration de la stratégie est en bonne voie. Nous avons pu recueillir les demandes et les suggestions des propriétaires et les intégrer à nos principes de propriété. Je suis très heureux que l'ensemble des propriétaires aient appuyé et approuvé ces principes.

Ils nous serviront dès lors de base détaillée pour élaborer notre stratégie. Nous avons déjà entamé les travaux qui s'y rapportent et devrions toucher au but d'ici l'automne. Par la suite, nous nous appuierons sur ces éléments pour appliquer les mesures stratégiques ainsi définies.

Je suis persuadé que Swissgas détient toutes les cartes en main pour s'engager sur la voie d'un avenir énergétique durable.

Où en est Swissgas dans la mise en œuvre de l'accord de solidarité sur le gaz ?

Ruedi Rohrbach : L'accord devrait entrer en vigueur dans les prochains mois, dès que le Conseil fédéral l'aura ratifié et que le délai prévu pour organiser un éventuel référendum sera écoulé.

Sur mandat du Conseil fédéral, Swissgas chapeaute en ce moment les travaux en cours visant à encadrer la mise en œuvre de l'accord dans notre pays. En parallèle, la société collabore à la mise en place d'un accord interétatique qui détaille pour ce faire comment les entreprises nationales mandatées sont chargées d'appliquer l'accord de solidarité en Allemagne, en Italie et en Suisse.

Ces deux chantiers titanesques requièrent la coopération d'un très grand nombre d'autorités et d'entreprises. L'ensemble du processus se déroule toutefois comme prévu et semble en bonne voie.

EXPLOITATION TECHNIQUE DU RÉSEAU

Réseau suisse de gaz naturel à haute pression

Le gazoduc de Transitgas, détenu par la société Transitgas SA, dont Swissgas détient 51 % des actions, est l'itinéraire principal d'importation de gaz en Suisse.

À l'origine, ce gazoduc entré en service en 1974 avait été construit afin d'approvisionner l'Italie. Il constitue aujourd'hui l'un des tronçons de l'itinéraire européen Pays-Bas–Allemagne–Suisse–Italie de transport du gaz. Les deux points d'injection nord-ouest situés en Allemagne et en France (respectivement à Wallbach et à Oltingue) ont été mis en place il y a plusieurs décennies.

Depuis plusieurs années maintenant, grâce au projet de flux inversé, le gazoduc est équipé au sud d'un point d'injection supplémentaire, situé en Italie (col du Gries). Un ajout qui a permis de renforcer encore la sécurité d'approvisionnement. Plus de 80 % du gaz utilisé en Suisse arrive dans le pays via ces trois points d'injection.

Swissgas détient et exploite un réseau à haute pression mesurant au total 260 km et situé en aval du gazoduc de Transitgas. Les conduites à haute pression de Swissgas transportent le gaz importé depuis le gazoduc de Transitgas jusque dans nos contrées, fournissant ainsi en gaz les sociétés régionales EGO et EGZ, mais aussi Gaznat et GVM.

Pour maintenir la valeur de ses actifs et assurer le transport du gaz, Swissgas a entamé un projet de prolongation de ses contrats de servitude conclus entre 1973 et 1975 avec les propriétaires fonciers de parcelles stratégiques pour l'entreprise. Dans ce cadre, elle prend contact avec quelque 2 500 propriétaires pour définir les nouvelles modalités contractuelles avec les communes et les bureaux de registre foncier. Une fois le projet achevé, ce qui est prévu pour 2026, les droits de conduite seront valables pendant au moins 25 années supplémentaires.

Nos activités et prestations durant l'année sous revue

Valoriser les actifs qu'elle détient actuellement en vue de remplir de nouvelles missions (gain d'efficience, développement durable et préparation au futur transport des gaz renouvelables en sont les mots clés) forme depuis des années le cœur de métier de Swissgas.

Le taux de disponibilité du réseau, essentiel pour la sécurité d'approvisionnement, se situe ainsi à un niveau très élevé et reste stable. Malgré des circonstances difficiles dues aux dégâts causés par les inondations, l'approvisionnement de la clientèle a toujours pu être garanti, et notamment grâce au précieux soutien des sociétés régionales.

Il convient également de souligner les excellents résultats au niveau de l'exploitation du réseau, comme le démontrent les indicateurs de performance HSE. Aucun accident n'est ainsi à déplorer dans le cadre de l'exploitation du réseau. Pour maintenir un niveau de performance aussi élevé, le personnel de Swissgas suit des formations régulières portant sur des questions de santé et de sécurité au travail.

2024 a été une année chargée en ce qui concerne l'exploitation technique du réseau. Les mesures de maintenance (remplacements) ont permis d'accroître encore la résilience de notre réseau haute pression.

Nous avons également rénové la station de Langenthal sur le gazoduc ouest ; réalisé un exercice d'intervention pour vérifier que nous étions capables d'assurer la continuité des activités pendant un black-out ; acquis et employé des torches mobiles pour éviter de libérer du méthane pendant les grandes opérations de maintenance et le raclage ingénieux du gazoduc de la vallée du Rhône à la suite des inondations.

Par ailleurs, afin de faire valider l'intégrité technique des installations de transport par conduites ainsi que la sécurité organisationnelle du secteur technique, Swissgas a en 2024 demandé une autorisation générale d'exploitation à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), qui vient compléter les autorisations individuelles déjà obtenues.

Autre point majeur en ce qui concerne l'exploitation technique du réseau : la coordination des exploitants suisses d'installations de gaz naturel à haute pression. En sa qualité de représentante desdits exploitants, Swissgas assume ainsi des fonctions de conseil dans le domaine des gaz renouvelables et est l'interlocutrice privilégiée auprès des autorités compétentes du secteur. Plus hautes autorités de surveillance parmi celles-ci : l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et l'Inspection fédérale des pipelines (IFP), mandatée par l'OFEN.

Sous la houlette de ce dernier ou de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), Swissgas s'associe à des représentants des sociétés régionales au sein de groupes de travail dédiés afin de continuellement faire évoluer les textes légaux en vigueur et de fluidifier les processus en place.

De même, toujours dans le domaine des gaz renouvelables, l'entreprise s'occupe de coordonner les exploitants et est, à ce titre, l'interlocutrice privilégiée des autorités et des associations tant à l'échelle nationale qu'internationale. À l'échelon national, il convient de mentionner la collaboration avec l'OFEN, avec pour objectif de faire réviser les lois et les ordonnances pour qu'elles intègrent les paramètres du futur transport d'hydrogène dans les installations à haute pression helvétiques.

En concertation avec le SVGW, Swissgas collabore au niveau international avec des entreprises et des associations dans les domaines de la normalisation ainsi que de la recherche et du développement, afin que les réseaux à haute pression suisses puissent eux aussi être prêts pour le transport d'hydrogène («H2 Readiness»). Pour ce qui est de la recherche, Swissgas apporte sa pierre à l'édifice dans la réalisation de cet objectif en participant notamment à un projet RICE (Research & Innovation Center for Energy) visant la préqualification des conduites à haute pression devant transporter à l'avenir de l'hydrogène. Elle collabore ici avec des partenaires internationaux, à savoir les principaux gestionnaires de réseau de transport (GRT) européens et Transitgas SA.

EXPLOITATION COMMERCIALE DU RÉSEAU

L'accès au réseau en Suisse

Le marché du gaz en Suisse est entièrement libéralisé. Depuis l'introduction de nouvelles réglementations en 2020, tous les clients de gaz ont la possibilité de choisir librement leur fournisseur. Ces règles ont été élaborées par l'industrie gazière suisse et des représentants des clients finaux dans le respect du droit des cartels et des directives de la Commission de la concurrence.

Auparavant, cette liberté de choix était la prérogative de gros clients industriels, lesquels bénéficiaient d'une convention de branche entre l'Association Suisse de l'Industrie Gazière et diverses associations d'entreprises grandes consommatrices de gaz. Les directives en vigueur qui encadrent le transport du gaz jusque chez les clients finaux correspondent aux procédures désormais éprouvées de cette convention, mais présentent des différences d'une région à l'autre en fonction de chaque zone bilan.

À l'heure actuelle, il n'existe pas à proprement parler en Suisse de loi sur l'approvisionnement en gaz régissant spécifiquement l'accès au réseau. Celui-ci est encadré par la loi sur les installations de transport par conduites ainsi que par des dispositions générales du droit des cartels. La loi sur les installations de transport par conduites de 1964 oblige les exploitants de conduites à haute pression (supérieure à 5 bars) à accorder un accès au réseau à des tiers dans les limites des possibilités techniques et des exigences d'une saine exploitation, et pour autant que le tiers offre une rémunération équitable.

Les tensions géopolitiques, notamment la guerre en Ukraine, ont remis la sécurité d'approvisionnement sur le devant de la scène. Parmi les mesures prises par les autorités, de nouvelles ordonnances ont été adoptées, obligeant les exploitants de réseaux gaziers régionaux à s'assurer que les réserves de gaz naturel soient suffisantes pour passer l'hiver.

Nos prestations pendant l'année sous revue

Swissgas est un acteur de premier plan sur le marché gazier helvétique, en particulier en ce qui concerne les importations et la distribution de gaz naturel. La société exploite les trois principaux points d'injection sur la conduite de transit qui passe par l'Allemagne, la France et l'Italie, à savoir Wallbach, Oltingue et le col du Gries. Elle s'occupe en outre de commercialiser les capacités de transport sur cette conduite, du point d'injection à la zone de sortie régionale.

Autre mission essentielle remplie par Swissgas : coordonner les transports de gaz de ses clients réseau avec les exploitants de réseau en amont ainsi qu'attribuer les quantités de gaz importées aux transporteurs respectifs. Ce faisant, l'organisation contribue significativement au bon fonctionnement du marché gazier national. Les redevances perçues par Swissgas pour ses prestations font par ailleurs l'objet d'une évaluation annuelle par le Surveillant des prix.

Au cours de l'année 2024, Swissgas a acheminé sur le territoire 19,51 TWh de gaz dans la conduite de transit via les points d'injection de Wallbach, d'Oltingue et du col du Gries (hors quantités de transit), soit 1,2 TWh de plus que l'année précédente. Néanmoins, si l'on effectue une comparaison sur plusieurs années, cette valeur reste faible, une situation due notamment aux différences de prix sur les places de marché. Pour le transit 2024, le flux normal vers l'Italie a représenté 0,13 TWh (contre 1,7 TWh l'année précédente) et le flux inversé depuis l'Italie, 0 GWh (contre 54 GWh l'année précédente). La contribution de stockage a été aussi en partie responsable de la faible différence de prix du gaz naturel entre les marchés allemand et italien, ce qui a souvent dissuadé les acteurs d'opérer des activités de transit sur cet axe nord-sud.

CONTEXTE EUROPÉEN

Point sur la situation au niveau international

En 2024, le contexte économique mondial a été marqué par une reprise timide et un recul de l'inflation poussant dès lors les banques centrales à abaisser les taux d'intérêt. Dans la plupart des secteurs de l'énergie, la volatilité des prix a été extrême.

En ce qui concerne le gaz naturel liquéfié (GNL), 2024 aura été l'année de la flambée des prix. En cause notamment les températures très basses aux États-Unis ainsi que la forte demande pour ce type de gaz.

Les années à venir s'annoncent toutefois difficiles, les tensions géopolitiques sur la scène mondiale étant plus fortes que jamais. Il est donc particulièrement ardu d'établir des prévisions sur l'approvisionnement en gaz de l'Europe et l'évolution des prix qui soient fiables à long terme. Ainsi, le fait que les États-Unis augmentent leur capacité de production de GNL ne signifie pas forcément que l'Europe pourra à coup sûr s'approvisionner en gaz et, qui plus est, à bas prix. Le marché joue ici un rôle clé.

Quant à l'offre, elle doit répondre à la demande européenne mais aussi, asiatique. Selon la conjoncture dans les régions du monde où se vend ce type de gaz, l'offre et les prix peuvent donc être sujets à une forte volatilité. Dans tous les cas, la mise en service aux États-Unis en 2024 de deux nouvelles infrastructures GNL leur permet d'asseoir leur réputation de premier pays exportateur de GNL au monde.

Ces derniers temps, on a par ailleurs pu noter une augmentation sensible des défaillances au niveau des infrastructures ainsi que des perturbations dans l'approvisionnement, causées par des sabotages, des guerres ou encore des embargos. Il est donc difficile de déterminer avec certitude si la situation pourra se stabiliser dans les mois ou années à venir. Dans un climat aussi incertain, il est très compliqué de réaliser des prévisions fiables pour les prochaines années en ce qui concerne les marchés mondiaux de l'énergie, comme ceux du pétrole et du gaz naturel. Ce contexte démontre de même l'importance fondamentale de la diversification des marchés d'approvisionnement et des voies de transport.

Point sur la situation en Europe

En 2024, une fois passée la crise de l'énergie de 2022/2023 avec ses importantes fluctuations de prix et ses difficultés d'approvisionnement, le marché du gaz naturel s'est nettement stabilisé en Europe et en Suisse. Le Vieux Continent a encore réduit sa dépendance au gaz en provenance de Russie, le GNL venu des États-Unis ou du Qatar rebattant les cartes et lui permettant de diversifier ses sources d'approvisionnement. Le prix TTF, indicateur clé sur le marché européen du gaz, a chuté en octobre 2024 pour atteindre environ 40 euros par mégawattheure, soit une baisse de plus de 85 % par rapport au pic enregistré en 2022. En cause : des stocks abondants de gaz sur out le continent, une demande atone et des conditions météorologiques favorables pendant la saison printanière.

La demande s'est particulièrement essoufflée en ce qui concerne les nouvelles capacités d'injection allemandes. En 2024, moins de 10 % des importations en Allemagne ont été injectées via les quatre terminaux GNL en service à Wilhelmshaven, Brunsbüttel, Lubmin et Mukran. En plus des difficultés sur le plan technique, ce faible taux d'utilisation explique la décision de stopper l'extension de l'infrastructure GNL à Stade et à Wilhelmshaven.

Dans nos contrées, l'infrastructure gazière la plus importante est le gazoduc TENP, qui va des Pays-Bas à l'Italie. Après de longues années de travaux, le TENP III prendra finalement en 2025 la relève du TENP I, mis hors service en 2017 car trop endommagé par la corrosion.

Autre point positif pour notre pays : la suppression en 2025 de la surtaxe allemande sur le stockage de gaz, relevée à 2.50 euros/MWh au mois de juillet 2024. En effet, celle-ci s'est retrouvée sous le feu de vives critiques venant de la Tchéquie, de l'Autriche et de la Pologne, mais aussi de la Commission européenne, qui ne voyaient dans cette surtaxe que distorsion de la concurrence et entrave au transit du gaz naturel à travers l'Europe. L'UE avait en outre mis en cause sa méthode de calcul, selon elle non conforme à son règlement sur le stockage du gaz.

Point sur la situation en Suisse

L'approvisionnement en gaz de la Suisse a été assuré en tout temps en 2024. Pour les années à venir, les représentants de l'industrie gazière et la Confédération ont élaboré des solutions visant à garantir l'approvisionnement du pays, y compris en cas de situation d'urgence.

Le Conseil fédéral a ainsi décidé de maintenir la constitution de réserves à hauteur de 15 % de la consommation annuelle jusqu'à l'hiver 2025/2026. En cas de grave pénurie, il peut en outre prendre des mesures visant à réduire l'approvisionnement national en gaz au strict minimum. Autre instrument garantissant la sécurité d'approvisionnement : l'accord de solidarité conclu entre la Suisse, l'Allemagne et l'Italie, qui protège d'une pénurie la clientèle helvétique, dont font partie les ménages, les hôpitaux ou les services d'urgence. Pour faire face à un tel cas de figure, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique (OFAE) du pays et l'industrie gazière ont d'emblée pris de premières mesures visant à préparer et à mettre en œuvre l'accord mentionné. La Confédération va d'ailleurs mandater Swissgas et le reste du secteur pour préparer et mettre en œuvre ce dernier sur la base d'ordonnances devant encore être promulguées.

L'industrie gazière suisse accorde une importance croissante à la durabilité. Dans le cadre de la transition vers un approvisionnement en gaz neutre en CO_2, les gaz renouvelables tels que le biogaz et l'hydrogène constituent des éléments clés et joueront également un rôle essentiel dans l'avenir de Swissgas.

Swissgas représente également les intérêts de la Suisse (avec statut d'observateur) au sein du Regional Coordination Group (ReCo) de l'Association européenne des exploitants de réseaux de gaz (ENTSOG). Depuis le début de la crise en Ukraine, les exploitants de réseau européens suivent de près les flux de gaz.

Les données collectées par l'ENTSOG, auxquelles Swissgas contribue également, constituent une base de décision pour les autorités et les exploitants de réseau. Dans le cadre du groupe de travail ReCo, Swissgas est informée sans délai de toute restriction affectant le réseau gazier européen.

COLLABORATION DE HAUT VOL

INTEMPÉRIES EN VALAIS, ÉTÉ 2024

Quand les éléments se déchaînent

Nous sommes en juin 2024. Une vague de pluies torrentielles s'abat alors sur les Alpes, causant d'importants dégâts et de graves inondations, lesquelles provoquent à leur tour des glissements de terrain et des coulées de boue. Les cours d'eau sont en crue, et les digues du Rhône subissent des dommages en de nombreux endroits, quand elles ne sont pas tout simplement emportées. Le week-end des 22 et 23 juin 2024, le niveau de l'eau atteint des records dans le Valais-central et le Bas-Valais. Le débit de la Navisence, rivière d'ordinaire paisible, est considérable. Les sédiments et autres débris charriés par le courant s'accumulent à l'embouchure du Rhône, menaçant d'effondrement les deux ponts près de Chippis, le pont routier menant au village et le pont ferroviaire menant à la fonderie d'aluminium de la société Constellium. Or le gazoduc de la vallée du Rhône (GDR) passe directement dans le lit du fleuve au niveau des

culées de ces ponts, franchissant le cours d'eau au milieu au moyen d'un siphon. On décide dès lors d'abaisser la hauteur du lit du fleuve afin de protéger les ouvrages et de contrôler les flux d'eau : les travaux d'excavation se poursuivent sans interruption pendant des jours à l'aide de lourdes pelleteuses. En parallèle, une demi-douzaine de pelles mécaniques sur chenilles s'activent dans les espaces les plus difficiles d'accès. Une grande partie de ces travaux se déroulant dans la zone de sécurité du gazoduc, nous devons mobiliser jour et nuit notre personnel d'astreinte dès ce premier weekend d'inondations afin d'assurer la sécurité du transport de gaz.

Pendant la semaine qui suit, la situation s'apaise quelque peu. Mais, juste au moment où les choses semblent revenir à la normale, de violents orages s'abattent à nouveau sur le Valais au cours du week-end. Pluies diluviennes et fonte des neiges record font très rapidement monter le niveau du Rotten, nom donné au Rhône dans le Haut-Valais. L'équipe de piquet est une fois de plus sollicitée sur l'ensemble du tracé de la conduite. Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 juin, nous sommes informés que celle-ci a été mise à nu et est maintenant visible entre Mörel et Bitsch. Convoqué pour prendre en main les opérations, le chef de l'équipe d'intervention de Swissgas décide sur-le-champ de mettre hors service le tronçon entre les postes de sectionnement de Grengiols et de Naters Ost. Vision quasi-surréaliste sur le lieu du sinistre : près de la chapelle Ze Heeje Flie, un tronçon de la conduite mesurant près de 25 mètres de long surnage dans les flots tumultueux du Rotten. On organise alors immédiatement un vol de reconnaissance, qui révèle d'autres dommages sur le tracé : on finira par en dénombrer 35 au total entre Obergesteln et Bex, nécessitant de nombreuses interventions pour sécuriser ce tronçon.

Le troisième week-end, un dernier épisode d'intempéries endommage le lit de gravier d'un des siphons, près de Martigny, ce qui entraîne une nouvelle intervention du service de piquet. Dans les jours qui suivent, les conditions météorologiques s'améliorent aussi vite qu'elles s'étaient détériorées, et c'est par un temps clément et ensoleillé que nous entamons finalement la réparation des dégâts causés.

Sécurité d'approvisionnement compromise en Valais et en Suisse occidentale

Un premier examen du siphon de Mörel révèle ce qui s'est passé : environ 300 mètres en amont du siphon, l'eau a réussi à s'infiltrer derrière le talus de la rive du Rhône. Elle a ensuite simplement emporté tout le lit de gravier, pourtant en partie constitué de rochers pesant plusieurs tonnes. Des millions de mètres cubes de matériaux composant la berge ont ainsi été charriés sous la violence du courant, mettant complètement à nu la conduite alimentant le siphon du Rhône. Impossible à ce moment-là d'inspecter celle-ci à l'endroit même du sinistre, le fleuve étant complètement sorti de son lit et le talus de rive menaçant de s'effondrer. Ne pouvant déterminer dans quelle mesure l'intégrité de la conduite est compromise, nous nous voyons dans l'impossibilité d'entamer immédiatement des réparations ou de la remettre en service.

Le GDR fournit d'importantes quantités d'énergie aux populations en Valais et en partie en Suisse occidentale. De larges pans de l'industrie valaisanne dépendent directement de l'approvisionnement en gaz naturel. De même, de nombreux ménages dans les vallées se chauffent et cuisinent au gaz. Les conduites de Swissgas couvrent une part importante, à savoir 23 %, des besoins en énergie valaisans. Pendant les mois d'hiver, le GDR est de surcroît indispensable pour assurer la sécurité d'approvisionnement en gaz de la Suisse occidentale. Il faut également savoir que le réseau de transport des exploitants suisses de gaz à haute pression a une topologie en boucle, un type d'architecture qui permet l'approvisionnement redondant des régions desservies. Or, à la suite des violents événements climatiques de ce mois de juin, ce réseau en boucle vient d'être rompu. Pour nous, il n'y a alors pas à tergiverser : le tronçon touché doit être à nouveau opérationnel d'ici la fin de l'année.

DIMANCHE 30 JUIN — Le talus de rive du Rhône est érodé sur 250 mètres par la montée des eaux — Mise à nu de la conduite alimentant le siphon de Mörel — Mise hors service du tronçon entre Grengiols et Naters — Mise en place de l'équipe et des ressources

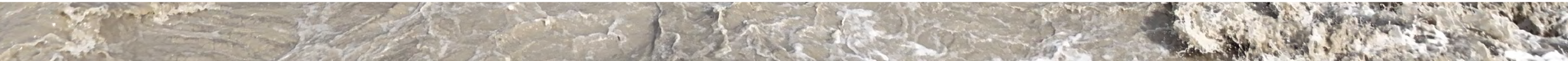

INTEMPÉRIES EN VALAIS,
ÉTÉ 2024

AOÛT – SEPTEMBRE — Établissement et examen de plusieurs solutions pour remettre temporairement en service la conduite — Contrôle de l’intérieur de la conduite par pistonnage — Dépôt de la PAP pour la conduite de contournement DN150 (option backup)

L'art de trouver des solutions alors que le temps presse

En temps normal, un chantier aussi titanesque fait l'objet d'une étude préliminaire au cours de laquelle on identifie, met au point et évalue différentes stratégies, dont on étudie la faisabilité. On élabore ensuite une première ébauche de la solution qu'on décide de privilégier, puis on la publie et, seulement alors, on commence sa mise en œuvre. Nous savons par expérience qu'un projet de ce genre s'étale sur plusieurs années, car sa planification et les procédures administratives qui l'encadrent prennent énormément de temps, temps dont nous manquons cruellement à ce moment-là.

Nous décidons donc d'élaborer et de planifier plusieurs solutions en parallèle, toutes soumises au même niveau de priorité. Ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier et rester ouverts à diverses solutions présente un gros avantage : s'il s'avère par la suite que l'une d'entre elles n'est pas réalisable, nous aurons déjà pu avancer dans le même temps sur la planification d'une autre, que nous pourrons dès lors perfectionner sans attendre. Plus concrètement, nous examinons au départ différentes options : forage dirigé, déplacement de la conduite le long d'un nouveau tracé, construction d'un pont pour conduites, extension du siphon en place et même plan visant simplement à restaurer la conduite actuelle. Afin de s'assurer de la faisabilité d'un tel plan, nous organisons et réalisons fin août, en un temps record, un contrôle de l'intérieur de la conduite au moyen d'un piston intelligent, qui permet de détecter tout défaut sur les parois via un procédé de contrôle par onde électromagnétique. Les résultats montrent alors qu'aucun dommage majeur n'est à prévoir sur le tronçon mis à nu. Mais il nous faut réaliser d'autres contrôles pour le confirmer. Compte tenu de ce que l'on a pu apprendre jusque-là et des contraintes de temps, nous décidons de nous tourner vers une solution de repli visant une remise en service temporaire. Nous élaborons donc un plan B, qui consiste à mettre en place une conduite de contournement de dimensions réduites (DN150) le long de la ligne Matterhorn-Gotthard Bahn et de la route cantonale, et déposons le dossier d'approbation des plans idoine.

Ouverture d'un chantier hors norme

Début octobre, le niveau du Rhône a considérablement baissé : pour la première fois, nous pouvons atteindre à pied le lieu du sinistre et évaluer l'étendue des dégâts. Nous construisons un gué pour franchir le fleuve, ce qui permet à des engins lourds d'accéder à sa rive gauche. Nous érigeons ensuite deux digues de protection en amont de la zone où est situé le siphon afin d'assécher le chantier et d'entamer les travaux. Avec une extrême précision, nous déblayons les gravats qui jonchent la conduite jusqu'à atteindre l'entame du siphon proprement dit. En marge du chantier, nous menons des études géotechniques. Plusieurs forages nous permettent d'obtenir des informations sur la nature du sous-sol, données indispensables tant pour planifier éventuellement une autre solution que pour mettre en œuvre la solution qui sera définitivement adoptée. Nous faisons par la suite sécuriser les talus par des spécialistes des terrains rocheux, aménageons des voies d'évacuation et installons des postes de surveillance qui assurent la sécurité des travaux. Lorsque nous essuyons de fortes précipitations, nous devons interrompre les travaux jusqu'à nouvel ordre, là aussi pour des raisons de sécurité. Au cours de ces premières semaines de chantier, notre gué est partiellement détruit voire entièrement emporté par les eaux à quatre reprises, mais la digue de protection, elle, tient bon.

Après avoir bâti un échafaudage autour du tronçon impacté, nous retirons l'ensemble du revêtement partiellement endommagé de ce dernier et pouvons enfin réaliser un contrôle de l'extérieur de la conduite. Nous mandatons une entreprise de contrôle indépendante pour soumettre l'ensemble de la paroi à un contrôle non destructif des fissures. Nous meulons également toutes les éraflures sous l'œil expert d'un inspecteur de l'IFP. Ensuite, nous remplaçons l'enrobage en polyéthylène et posons un revêtement en plastique à renfort de fibre de verre (PRV) pour assurer une protection supplémentaire contre les contraintes mécaniques. Parallèlement à nos propres travaux, le Service des dangers naturels du canton du Valais se charge de recouvrir la conduite de terre et de protéger contre l'érosion la berge nouvellement aménagée. La solution ? Construire quatre épis, le quatrième servant de protection de sécurité pour notre conduite. Dans le même temps, nous documentons méticuleusement ces travaux dans un dossier exhaustif intitulé « Preuve de fiabilité du siphon existant », que nous soumettons à l'OFEN et à l'IFP pour examen. Le 9 décembre 2024, les autorités nous autorisent à exploiter temporairement la conduite. L'approvisionnement en gaz pendant l'hiver 2024/2025 est désormais assuré.

Se serrer les coudes pour surmonter les épreuves

Une fois les intempéries passées, il a fallu, outre les réparations, procéder à un grand nettoyage. Le GDR de Swissgas n'a pas été le seul à être touché : des sites industriels et des caves de particuliers ont été inondés, des voies ferrées et des routes emportées, des installations hydroélectriques fortement endommagées. Pas une pelleteuse qui n'ait été réquisitionnée. Pas un(e) seul(e) professionnel(le) de la construction et pas un(e) seul(e) ingénieur(e) qui soit resté(e) les bras ballants. Pour nous, le défi le plus difficile à relever aura été d'élaborer simultanément différents plans d'action. Fort heureusement, plusieurs bureaux d'ingénieurs nous ont prêté main-forte à ce moment-là.

Comme je l'ai dit plus haut, un projet d'une telle envergure est soumis en temps normal à de longues procédures et à des délais d'exécution qui s'étendent sur des années. Dans ce cas précis, nous avons eu la chance de nouer avec les autorités une collaboration particulièrement fructueuse et résolument axée sur la réalisation de notre objectif. Nous avons travaillé ensemble pour trouver des solutions. Échanger continuellement des informations et voir les différents acteurs s'impliquer totalement dans le projet nous aura permis d'aller de l'avant presque sans rencontrer aucun écueil. Je tiens donc à saluer ici d'une part les autorités cantonales et communales, et notamment le Service des dangers naturels du canton du Valais, pour le rôle majeur qu'il a joué lors du chantier. Et, d'autre part, l'Office fédéral de l'énergie et l'Inspection fédérale des pipelines, autrement dit l'autorité de surveillance de Swissgas, pour avoir étroitement accompagné l'entreprise et l'avoir aidée à trouver des solutions.

Notre personnel n'a pas non plus été en reste. Fort de son expertise et de ses compétences techniques, il a fait preuve d'une volonté à toute épreuve, qui nous a permis de surmonter cette situation extrême. Au nom de Swissgas, je félicite tous les acteurs et leur témoigne toute ma gratitude. Nous avons été témoins – et nous le sommes tous les jours, d'ailleurs – d'une collaboration de haut vol.

INTEMPÉRIES EN VALAIS,
ÉTÉ 2024

OCTOBRE — Construction d'un gué et d'une digue de protection dans la zone du siphon — Sécurisation du chantier — Mise en place d'un échafaudage afin de contrôler l'extérieur de la conduite — Études géologiques pour les futures variantes définitives

INTEMPÉRIES EN VALAIS,
ÉTÉ 2024

FIN OCTOBRE — Contrôle de l'extérieur de la conduite alimentant le siphon — Remplacement de l'enrobage en PE — Contrôle non destructif des fissures — Meulage des éraflures — Pose d'un nouvel enrobage en PE et en PRV

INTEMPÉRIES EN VALAIS,
ÉTÉ 2024

NOVEMBRE — Étude de projet pour les travaux de terrassement (construction d'épis) menée en collaboration avec le canton du Valais — Rétablissement quasi à l'identique de la conduite d'origine — Demande d'exploitation temporaire de la conduite

INTEMPÉRIES EN VALAIS,
ÉTÉ 2024

DÉCEMBRE — Construction des épis — Contrôle technique des épis et de la conduite alimentant le siphon par l'IFP — L'OFEN nous autorise à exploiter temporairement la conduite — Remise en service du siphon de Mörel le 9 décembre

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION

Les membres de la direction de Swissgas sont représentés dans différents organismes et autorités. En plus des activités opérationnelles, ils participent également à des projets et à des groupes de travail visant à défendre les intérêts des utilisateurs de gaz à l'échelle nationale et internationale.

En 2024, la guerre entre la Russie et l'Ukraine se poursuit. La direction de Swissgas a suivi en permanence les évolutions et les impacts de la situation, et a maintenu des échanges réguliers avec les acteurs du marché, les actionnaires ainsi que les autorités compétentes. Le service de piquet, introduit l'année précédente, a continué d'assurer la présence de la direction 24 heures sur 24.

En juin, en raison des intempéries dans le canton du Valais, le gazoduc de la vallée du Rhône entre Grengiols et Naters a dû être mis hors service. La remise en service a dû être réalisée dans les plus brefs délais, ce qui a représenté un défi majeur, notamment pour la gestion des actifs, le secteur finances et services, ainsi que le service juridique. La réorganisation dans le domaine de la gestion des actifs introduit et mis en œuvre dans le cadre de l'unbundling de Swissgas ont démontré leur efficacité dans cette situation. En décembre 2024, le siphon de Mörel a pu être remis en service, et une autorisation temporaire d'exploitation a été délivrée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). L'approvisionnement en gaz naturel est resté assuré à tout moment, et l'approvisionnement pour l'hiver 2024/2025 a été garanti.

Les travaux pour les grands projets « Screening des personnes » et « Screening des risques naturels » ont été poursuivis en 2024. Sur la base des résultats des screenings, des mesures sont élaborées et mises en œuvre chez Swissgas afin de renforcer davantage l'intégrité et la résilience des infrastructures et du réseau.

Parallèlement, le projet de renouvellement des contrats de servitude a été poursuivi en 2024. Les trois grands projets ont été suivis de près par la direction.

Les différents défis en 2024 n'ont eu aucun impact sur le fonctionnement du réseau chez Swissgas. L'approvisionnement a été garanti sans interruption.

Au cours de l'exercice 2024, il n'y a pas eu de changement dans la direction de Swissgas.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice, six réunions ordinaires du Conseil d'administration ont eu lieu. De plus, une séance extraordinaire de constitution a été tenue en février, et une réunion ordinaire de constitution a été organisée en juin, immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire. Lors de la séance extraordinaire de constitution, M. Thomas A. Ernst, membre du Conseil d'administration depuis novembre 2023, a été élu vice-président.

Après l'Assemblée générale de juin 2024, le Conseil d'administration de Swissgas est de nouveau composé de 12 membres au total, dont le président et trois vice-présidents. En plus des points récurrents à l'ordre du jour, tels que les comptes annuels, l'inventaire des participations, le budget ou encore le rapport sur les risques, le Conseil d'administration a consacré une attention particulière au processus stratégique en cours de Swissgas, qui devrait se conclure à l'automne 2025 par l'adoption de la nouvelle stratégie. Par ailleurs, le processus de succession pour le directeur général, qui quittera ses fonctions fin 2025, a été lancé.

L'Assemblée générale de juin s'est tenue dans son cadre habituel à Berne, avec des invités venus de Suisse et de l'étranger. En tant que conférencier invité, Swissgas a eu l'honneur d'accueillir M. Dr. Hans-Kaspar Scherrer, directeur général de l'Eniwa. Dans son intervention, il a abordé le sujet des molécules renouvelables comme partie de la solution dans le contexte de la sécurité d'approvisionnement, de la compatibilité environnementale et de l'équité énergétique. Parmi les invités figuraient des représentants du monde économique, politique et scientifique.

CHANGEMENT À LA PRÉSIDENCE ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour M. André Dosé, c'était la dernière Assemblée générale. Après six ans à la présidence du Conseil d'administration et un total de 13 ans au sein du Conseil d'administration de Swissgas, il a démissionné et ne s'est pas représenté à l'élection.

Le 25 juin 2024, M. Stephan Marty a été élu à la présidence du Conseil d'administration lors de la séance constitutive. Jusqu'alors il était représentant de l'Erdgas Zentralschweiz AG (EGZ). Le nouveau représentant de l'EGZ au sein du Conseil d'administration de Swissgas est M. Patrik Rust, CEO d'ewl energie wasser luzern.

Les autres membres du Conseil d'administration se sont présentés pour leur réélection et ont été confirmés dans leurs fonctions. Les actionnaires ont approuvé toutes les affaires conformément aux propositions du Conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président
Stephan Marty, Président
6023 Rothenburg
(depuis le 25 juin 2024)

André Dosé, Président
4144 Arlesheim / 6300 Zoug
(jusqu'au 25 juin 2024)

Vice-président
Philippe Petitpierre
Président et administrateur-délégué, Holdigaz SA
1800 Vevey

Vice-président
Andres Türler
Président du Conseil d'administration, Erdgas Ostschweiz AG
8010 Zurich

Vice-président
Thomas A. Ernst
Président du Conseil d'administration, Gasverbund Mittelland AG
4144 Arlesheim
(depuis le 16 février 2024)

Membres CA
Dr. Martin Schmid
Président, Association Suisse de l'Industrie Gazière
8002 Zurich

Marco Gabathuler
Directeur, Stadtwerk Winterthur
8400 Winterthour

Marcel Rindlisbacher
Directeur, Regio Energie Solothurn
4502 Soleure

Markus Küng
Responsable du secteur d'activité Réseaux,
Industrielle Werke Basel IWB
4002 Bâle

Vincent Collignon
Directeur exécutif Client ,
Services Industriels de Genève
1219 Le Lignon

Patrick Rust
CEO, ewl
energie wasser luzern
6002 Lucerne
(depuis le 25 juin 2024)

Jacques Mauron
Directeur général, Groupe E SA
1763 Granges-Paccot

Michael Baumer
Conseil Municipal
Directeur du département des services industriels
8001 Zurich

ORGANE DE RÉVISION

PricewaterhouseCoopers AG,
8050 Zurich

DIRECTION

Directeur général, CEO
Ruedi Rohrbach

Responsable du développement d'entreprise et des services de gestion
Christoph Geiger

Responsable gestion du transport
Michael Gubler

Responsable gestion des actifs
Peter Massny

Responsable finances et services, CFO
Pascal Wismer

PARTICIPATION AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX

Swissgas accorde une très grande importance à sa participation aux organismes internationaux. Cela lui permet non seulement de nouer et d'entretenir de précieux contacts, mais surtout d'identifier à temps les dernières tendances et évolutions importantes sur le marché. Swissgas est notamment membre des organismes internationaux suivants :

EGIG : Association d'exploitants de réseaux à haute pression pour la maintenance et l'exploitation d'une banque de données sur les accidents du réseau européen de gaz naturel à haute pression.

GIE : Association européenne des exploitants de réseaux à haute pression, d'installations de stockage et de terminaux GNL.

ENTSOG : Association des transporteurs de gaz européens « Transmission System Operators for Gas ».

IGU : Union internationale de l'industrie du gaz naturel.

Marcogaz : Association technique européenne du gaz naturel, activités centrées essentiellement sur la standardisation, la normalisation, la certification, la sécurité des installations, etc.

World Energy Council / Global Gas Centre : Organisation mondiale des acteurs de l'énergie dont le Global Gas Centre est la communauté gazière active à l'international.

EASEE-Gas : Objectifs : standardiser les transferts physiques et les échanges commerciaux de gaz naturel.

Cedigaz : Centre d'information international sur le gaz naturel, regroupant tous les échelons de l'industrie du gaz naturel.